

Réf: Dossier N° 067162

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE MEDICALE DE L'AMITIE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 3, Lot 11, Ilot 113

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Septembre 2021, et enregistrés au CEPICI le 30 Septembre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE MEDICALE DE L'AMITIE »

Objet : CONSULTATIONS,
Médicales,
Gynécologique ;
Pédiatrique ;
ECHOGRAPHIE
HOSPITALISATION;
INTERVENTIONS CHIRURGICALES;
LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALE;
IMAGERIE MEDICALE
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 50,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (500,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 3, Lot 11, Ilot 113

Dirigeant(s) : Mme TAKPA LAURE YEYIMOU Epouse AISSY
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06116 du 30/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42157/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

